OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT

MANGUE

Portrait de la filière

Avant 2000: Pratiquement pas d'exportations, avec une prédominance de variétés non greffées en provenance de vergers villageois non maîtrisés.

2000 - 2005: Création de nouveaux vergers semi maîtrisés avec des variétés exports, principalement la Kent et la Keitt ◆ Exportations par avion, mais aussi croissance rapide des volumes expédiés par bateau à partir de 2002 ◆ Appuis et efforts soutenus visant la maîtrise de la qualité et des techniques post-récoltes (programme PPEA) ◆ Investissements importants par une structure agro-industrielle dans une production maîtrisée qui, à elle seule, représente 50% du volume exporté par le Sénégal (SAFINA).

Aujourd'hui: Entrée en production de nouveaux vergers et dépassement du cap des 7 000 tonnes d'exportation en 2006 ◆ La mouche de fruit présente désormais une menace sérieuse pour l'ensemble de la sous-région. ◆ Cartographie des vergers mangues dans la zone de Niayes (SIG) en cours de réalisation

Volumes des exportations de mangues du Sénégal

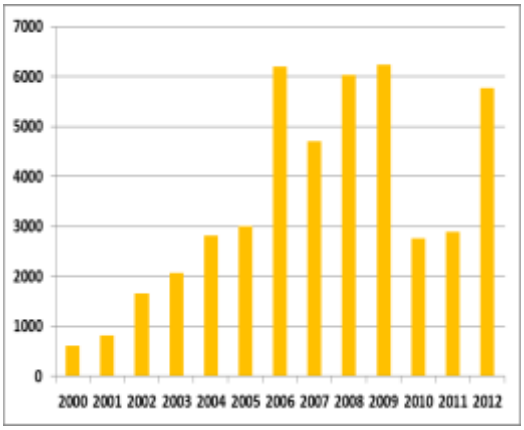

Mer	Air
95 %	5%

Pourquoi investir dans cette filière ?

Marché : Toujours en forte progression et intérêt croissant pour l'origine de la part des réseaux de distribution en Europe. ➔ *Voir fiche marché mangue*.

Potentiel compétitif: Le Sénégal confirme son positionnement concurrentiel en complément de la saison Ouest Africaine (RCI et Mali) ◆ Le Sénégal demeure l'origine la moins éloignée des marchés européens et reste un produit prisé au niveau qualitatif (par ex. : la Kent, très colorée) ◆ Le créneau juin/juillet est très porteur pour l'origine.

Conditions d'implantation: Cultures pérennes, nécessitant des investissements et un engagement à moyen/long termes**.** L'accès sécurisé à des sites de plantation constitue un pré requis d'investissement.

Fenêtre d'approvisionnement

Périodes de production selon zones

OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT

MANGUE

Mangue: mode d'emploi

Où produire: La mangue peut être cultivée dans différentes régions du Sénégal : de la Casamance, au sud, jusqu'à la région du Fleuve Sénégal, au nord , en passant par le Sine Saloum et la région des Niayes, au centre du pays ◆ Pour des raisons climatiques, les productions du sud devancent celles du centre et du nord par 1 mois ◆ Pour des raisons d'accès au foncier, tout nouvel investissement en vergers maîtrisés de plus de 100 ha ne pourra vraisemblablement être réalisé que dans la zone du Sine Saloum et/ou dans la Zone Nord.

Type d'investissement préconisé: Tout investissement dans de nouveaux vergers maîtrisés nécessitera un engagement à long terme et sera conditionnel à un accès au foncier sécurisé et abordable ◆ Seuls les investisseurs nationaux et étrangers ayant une perspective d'investissement à long-terme au Sénégal devront s'y intéresser ➔ *Voir aussi fiche projet type (décrivant un projet sur 500 ha)* ◆ D'autres options consistent à investir plus en aval de la filière, au niveau de la capacité de conditionnement et d'exportation plutôt qu'au niveau de la production (approvisionnement à partir de vergers tiers) ◆ Des opportunités d'investissement au niveau des capacités de transformation pour la mangue séchée existent également.

Phases d'implantation envisageables:

- **Phase 1** : Développement de relations commerciales avec des producteurs / exportateurs existants
- **Phase 2 :** Investissement au niveau des capacités de conditionnement et de froid
- **Phase 3 :** Investissement ou co-investissement au niveau d'un verger maîtrisé sur la base d'un partenariat éprouvé

À explorer

Zones à fort potentiel pour les investissements

Base de connaissances existante en post-récolte

➔ La culture de la mangue nécessite un engagement à long terme et elle est bien adaptée au profil des investisseurs nationaux.